



Demande de permis de végétaliser l'espace public

La présente demande concerne le verdissement **des façades d'immeuble située en limite de l'espace public.**

Le dossier complet (rempli et accompagné des pièces complémentaires) est à ramener en mairie ou à envoyer à l'adresse suivante :

servicetechniques@fabregues.fr - Objet : Permis de végétaliser

Attention, 10 dossiers maximum seront retenus après étude de faisabilité pour chaque période de plantation.

La date limite de dépôt est fixée au :

- **15 février** pour la plantation de printemps
- **15 octobre** pour la plantation d'automne

Vos coordonnées

Nom :Prénom :

Adresse postale :

.....
.....
.....

Adresse mail :Téléphone :

Votre projet

Adresse du lieu de végétalisation :

Vous êtes : Propriétaire

Locataire (fournir l'autorisation du propriétaire)

Copropriétaire (fournir l'autorisation des copropriétaires)

Exposition de la façade :

Présence d'un local commercial : OUI NON

Description du projet

Présentez votre projet **en joignant des photos de la façade concernée et du trottoir attenant...** toutes les informations que vous pourrez nous transmettre nous seront utiles pour instruire votre demande

Plante(s) choisie(s) (cf. liste fournie en annexe)

*La fourniture des plants est soumise à la disponibilité des essences. Il est possible que vous soit proposé une autre espèce en fonction des stocks **et de l'orientation de votre façade** (après échange avec vous bien sûr !).*

- Plumbago
- Clématite armandii
- Solanum jasminoides*
- Jasmin étoilé (*Trachelospermum jasminoides*)
- Chèvrefeuille (*Lonicera japonica*)
- Abutilon megapotanicum*